



Chers parents,

Comme chaque année, il vous est demandé de participer aux frais scolaires (matériel, bricolage, sorties, etc.) en versant la somme de 40 francs par enfant à son ou ses enseignants.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce message, nous vous adressons, Chers parents, nos salutations les meilleures et vous souhaitons une belle année scolaire.

Le corps enseignant